



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**EPAU** GROUPEMENT  
D'INTÉRÊT PUBLIC  
L'Europe des Projets  
Architecturaux et Urbains

# Révéler des territoires : regards sur les ruralités contemporaines

Commande photographique  
24 mars au 2 mai 2025





# ÉDITO

---



**Françoise GATEL**  
Ministre déléguée,  
chargée de la Ruralité

On parle souvent, à tort, de la ruralité comme d'un tout uniforme. C'est oublier sa grande diversité : des montagnes aux littoraux, des bourgs centres aux grandes étendues de plaines, des usines aux pâtures. C'est une myriade de paysages, d'architectures, de modes de vies, et de mouvements qui sont à l'œuvre. Dans un contexte de changement climatique, de mutations sociales, et d'aménagements, les territoires français sont en transformations constantes, parfois au grand jour, suivant des projets ambitieux et parfois à bas bruit, au rythme des vies quotidiennes et des initiatives locales.

Fenêtre ouverte sur le présent, je suis convaincue que la photographie joue un rôle fondamental dans la manière dont les territoires français sont perçus, compris et valorisés : au plus près des territoires et de leurs habitants, les artistes photographes déploient des méthodes formidables au croisement de l'art, de la culture et de l'éducation populaire pour suivre et documenter leurs quotidiens et leurs transformations. La photographie est aussi un appel aux imaginaires : par l'inspiration comme par l'interpellation, elle contribue à l'émergence de nouveaux futurs, aux plus près des enjeux écologiques et de la justice sociale.

Au croisement de la photographie et de la recherche contemporaines, cette commande s'inscrit dans un parti-pris fort : confier aux photographes le soin de construire de nouvelles représentations de nos territoires ruraux, et nous questionner par-là les clichés et idées reçues, qui voilent notre regard et entravent notre action.

Les images, omniprésentes dans les sociétés contemporaines, construisent les représentations et les façons dont le monde se raconte, elles jouent souvent un rôle croissant dans le débat public autour des enjeux territoriaux, et dans leur traitement politique et institutionnel. Dans ce contexte, les relations entre images et territoires sont multiples et complexes : si certains territoires peuvent souffrir d'un manque de représentations dans les productions iconographiques, d'autres à l'inverse peuvent connaître des surplus d'images, qui alimentent parfois des représentations erronées ou incomplètes des réalités territoriales.

**1** Espace de réflexion et de débats entre les chercheurs, les experts et les décideurs, le GIP Europe des projets architecturaux et urbains (GIP EPAU) porte des programmes nationaux de recherche-action et d'expérimentation dans les champs de l'action territoriale, urbaine ou architecturale. « *Orienté territoires* », il conduit l'ensemble de ses actions au bénéfice des élus et des acteurs de terrain, en faveur de la transition écologique et au croisement des disciplines et des générations.

**2** Cette mission est déployée en collaboration étroite avec la Bibliothèque nationale de France, et la Direction de la communication des ministères en charge de l'Écologie, de l'Urbanisme, et du Logement, la Direction générale du Logement, de l'aménagement et de la nature, la Cité de l'architecture et du patrimoine, ainsi qu'en écho direct au déploiement du plan « Culture et Ruralité » déployé par le ministère de la Culture, ainsi que du plan 2023-2027 France Ruralités, *Petites villes de demain* pilotés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

ans la perspective de documenter la France « *en train de se faire* », de nombreuses démarches de soutien à la création photographique et de déploiement de travaux documentaires ont été déployées par l'État, à travers les travaux pionniers du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, mais aussi, depuis, les travaux de la Datar, des Observatoires photographiques des paysages, ou encore plus récemment de la Radioscopie de la France, qui visait un portrait multifacettes d'un pays en phase avec la crise sanitaire. Dans l'esprit de ces travaux, le GIP Europe des projets architecturaux et urbains<sup>1</sup> (GIP EPAU) conduit depuis 2022 une mission documentaire nationale sur les territoires<sup>2</sup> : par-là, il s'engage pour constituer un fonds inédit de travaux scientifiques, de publications, de reportages photographiques et vidéographiques sur la manière dont les territoires s'engagent dans les transitions.

À destination des acteurs, des élus, de la presse, comme du grand public, et dans la perspective de contribuer à diversifier les images et les représentations des territoires français, ce fonds a pour particularité d'être construit main dans la main avec des chercheurs et en écho aux grands résultats des recherches contemporaines sur les transitions et l'action publique dans les territoires français. À travers des dialogues entre photographes et chercheurs, des collaborations méthodologiques, des productions communes, il vise à alimenter le débat public sur les trajectoires des territoires et sur les enjeux qu'ils rencontrent, autant qu'il documente, au plus près du terrain, les transformations à l'œuvre dans les modes de vie, les paysages, les architectures et les vies quotidiennes du territoire.

Pour soutenir le développement de cette mission, et afin de contribuer à renforcer la production photographique contemporaine dans les territoires cet appel à photographes se construit dans la même perspective de collaboration étroites entre chercheurs et photographes.



*Le café du matin à l'auberge « Au bon accueil » à Arvieu, par Claire Jachymiak*



*À l'arrière du supermarché, Arvieu, par Claire Jachymiak*

# RÉVÉLER LES TERRITOIRES : REGARDS SUR LES RURALITÉS CONTEMPORAINES

---

3 [https://popsu.archi.fr/  
programme/popsu-territoires](https://popsu.archi.fr/programme/popsu-territoires)

Les territoires ruraux et les petites villes, qui rassemblent près de 22 millions de Français, sont riches d'une extrême diversité : à la fois terres habitées, bouillons de cultures, en évolution constante, les territoires ruraux sont pleinement intégrés à la dynamique du pays. Cette diversité est pourtant relativement mal connue et mal représentée : entre une « *légende rose* », qui associe la ruralité à un nouvel eldorado, lieux bucoliques d'un « *retour au vert* » souvent dans un décor de cartes postales, et une « *légende noire* » qui dessine des images de territoires délaissés, marqués par une vacance des commerces, un retrait des services publics ou encore un départ des habitants, les territoires ruraux souffrent de clichés tenaces, qui affectent leur développement à plusieurs titres.

Dans ce contexte, cet appel à candidatures vise à renforcer une campagne photographique nationale sur les transitions dans les petites villes et les ruralités, engagée depuis 2022. Intitulée « Capturer les territoires : regards sur les ruralités contemporaines », cette nouvelle étape a pour objectif de documenter les transformations des paysages, les formes architecturales, des activités socio-économiques qui les traversent, mais aussi d'explorer les interstices quotidiens, la réalité vécue par les habitants et les habitantes dans et depuis ces territoires.

## Tisser un dialogue entre recherche et photographie

Cette commande est opérée dans le cadre de la *Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines – POPSU* – et plus spécifiquement dans son volet « *Territoires* »<sup>3</sup>. Ce programme national déploie 51 projets de recherche-action dans les petites villes et les territoires ruraux portant sur des enjeux d'action publique abordés par des équipes pluridisciplinaires de chercheurs et de chercheuses en sciences humaines et sociales.

Construite en lien étroit avec ces recherches, cette commande photographique se déploie autour de 3 axes :

- 1 — **Documenter les paysages**, les formes urbaines, les activités socio-économiques et les habitants des petites villes et des ruralités ;
- 2 — **Contribuer à renouveler l'image des ruralités** en soutenant à la valorisation de la production photographique dans des productions à destination du grand public ;
- 3 — **Diffuser les travaux photographiques** déployés sur les territoires ruraux et les petites villes.

L'ensemble des reportages déjà réalisés dans le cadre du programme *POPSU Territoires* sont visibles sur TERRA, la photothèque des ministères de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation et de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche :

<https://terra.developpement-durable.gouv.fr/LaMediatheque-Photo/categories/7503>

---

Pour cette commande, chaque travail photographique sera le fruit d'une collaboration entre un photographe, un ou plusieurs chercheurs (échanges, rencontres, partages de regards) autour d'un sujet d'action publique dans les territoires ruraux et les petites villes, et bénéficiera de l'immersion de l'équipe de recherche sur le territoire au plus près de leurs élus et de leurs acteurs pour faciliter l'entrée dans le terrain. Le photographe bénéficiera d'un accompagnement ciblé pour ses repérages, il sera mis en contact avec les acteurs locaux et pourra être accompagné pour l'organisation de ses prises de vue s'il le souhaite.

Dans ce contexte, les photographes pourront être associés au dispositif de recherche et de médiation autour des résultats des projets dans les territoires, par le biais de résidences, d'expositions, ou de toute autre action qu'ils souhaiteront déployer en collaboration avec les équipes de recherche, notamment en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

## Mobiliser la photographie contemporaine dans les ruralités et les petites villes

Les photographes retenus dans le cadre de cette commande seront associés à une démarche de recherche déployée dans le cadre du programme *POPSU Territoires* sur une étude de cas en cours de déploiement. Les sujets et les lieux de reportages en 2025 seront les suivants :

- **Lutter contre l'habitat indigne** (Guingamp, Côtes d'Armor)
- **Habiter les cendres, vivre après l'incendie** (Belin Béliet, Hostens, Landiras, Saumos, La Teste de Buch, Gironde)
- **La présence marchande en ville** (Chauny, Aisne)
- **Au cœur du cognac, une filière et un territoire** (Merpins, Charente)
- **Jeunesse et entrepreneuriat** (Cajarc, Lot)
- **Précarités rurales et services publics** (Saint-Girons, Ariège)
- **Jeunesses en mouvement** (Saint-Éloy-les-Mines, Puy-de-Dôme)
- **Accueillir pour habiter mieux** (Thizy-les-bourgs, Rhône)
- **Être en santé dans les ruralités** (Baronnies provençales, Drôme et Alpes de Haute Provence)
- **Le bois au cœur du territoire** (Chavanon combrailles et volcans, Puy de Dôme)

Plus d'informations disponibles sur le site:  
<https://popsu.archi.fr/programme/popsu-territoires>

Les reportages réalisés dans le cadre de cette commande viseront, à la fois, à réaliser un portrait photographique du territoire de l'étude de cas et de ses habitants (élus, associations, habitants, etc.), ainsi qu'à construire un regard photographique sur les thématiques abordées par les projets de recherche.



*Bar-restaurant en bord de plage à Quiberon, par Juliette Pavy*



*Un matin aux côtés des agents municipaux de Longuenée-en-Anjou, par Arnaud Bouissou*



*Au cœur des jardins du Porge, par Emmanuel du Bourg*



*À la ferme Cot Cot Cottaz, Argentières-la-Bessé, par Manuel Bouquet*



*Vue aveyronnaise, par Claire Jachymiak*



La présente consultation vise à sélectionner des photographes selon les critères définis au présent règlement. Ces derniers seront titulaires chacun d'un contrat conclu avec le GIP Europe des projets architecturaux et urbains et dotés chacun d'un financement d'un montant de 6000 € TTC (comprenant la réalisation du reportage, l'ensemble des frais associés notamment pour les déplacements, et la cession des droits sur les clichés selon les conditions fixées ci-dessous) afin de mener à bien un projet photographique en lien avec une plateforme de recherche du programme *POPSU Territoires*.

Dans la perspective de contribuer au débat public ou de mener des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle, les photographes retenus pourront être accompagnés dans le déploiement d'initiatives de co-création ou de diffusion locale de leurs travaux à travers un financement complémentaire.

À l'issue de cette commande, les reportages bénéficieront d'une valorisation :

- **publications dans la collection** des *Carnets de territoires* aux éditions Autrement ;
- **intégration au fonds photographique** des ministères en charge de l'Aménagement et de l'Écologie (photothèque TERRA), et à la Bibliothèque Nationale de France, Gallica.

Le présent règlement de la consultation organise les conditions dans lesquels les candidats sont invités à présenter leur candidature et offre.

### CALENDRIER DU PROJET

Date limite de remise des dossiers de candidature :  
**2 MAI 2025 À 12H**

Annonce des lauréats : 21 mai 2025  
Début d'exécution de la commande :  
mai à décembre 2025  
Remise des reportages : janvier 2026

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

La commande photographique s'adresse à toute personne physique majeure française (quel que soit son lieu de résidence) ou étrangère résidant en France, évoluant dans le champ de la création photographique relevant du secteur des arts visuels et plastiques.

Les candidats devront avoir un statut de photographe ou d'artiste professionnel. La liste des pièces justificatives à fournir en fonction du statut est précisée en annexe 1.

Les candidats sont invités à adresser une note d'intention où ils se positionnent sur un ou plusieurs territoires évoqués en page 7, ainsi qu'un portfolio des travaux qu'ils souhaitent porter à la connaissance du jury en lien avec l'appel à candidatures.

Les projets sont sélectionnés sur la qualité du parcours de l'auteur, la pertinence de la proposition en réponse à la commande et de la dimension sensible de leur projet.

### DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

En contrepartie de la rémunération prévue, le Titulaire cède au GIP EPAU, à titre non exclusif, à des fins commerciales (ouvrage *Carnets de territoires*) et non commerciales, à compter de leur transmission respective au GIP EPAU et pour une durée de 10 ans, les droits de reproduction et de représentation afférents aux Photographies, en totalité ou en partie, en toutes dimensions, au moyen de leur reproduction sur fichiers numériques livrés dans le cadre de la commande :

À des fins commerciales :

- Illustrations pour les éditions de la collection « *Carnets de territoires* » - éditions Autrement en version papier pour un premier tirage maximal de 2000 exemplaires vendu au prix de 7,9 euros (1<sup>er</sup> tirage).

À des fins non-commerciales :

- Communication interne au GIP EPAU : illustration des rapports d'activité, plaquettes, programmes évènements.

— Production par le GIP EPAU de supports de promotion ou de communication (affiches, dossiers de presse, brochures) relatifs à la présente commande.  
— Versement à la photothèque TERRA

Une sélection réduite de 20 images par reportage intitulée « La sélection » :

Pour les chercheurs associés au projet de recherche :  
— Diffusion de la « sélection », dans les publications de leurs travaux de recherche non commerciaux.

Pour les collectivités partenaires :

— Diffusion de la « sélection », pour usage sur site, documents de communication interne et pour usages non commerciaux.

Pour la BnF – plateforme Gallica :

— Diffusion de la « sélection », sur l'intranet de la BnF, sur les postes informatiques et écrans situés dans les salles de lecture de la BnF notamment sur Gallica intramuros (espaces recherche et tous publics).

Pour les membres du Conseil d'administration du GIP EPAU : ministère de la Culture, ministère de la Transition écologique, Cité de l'architecture et du patrimoine :

— Diffusion de la « sélection », pour usage sur site, documents de communication interne et pour usages non commerciaux.

Il est entendu que le GIP EPAU et ses partenaires ne sont pas tenus de procéder à la totalité des exploitations susvisées.

Aucune autre utilisation ne sera faite sans l'accord préalable et écrit du Titulaire. Aucune cession ne sera réalisée au profit de tiers quelconque.

Toute utilisation pour des opérations de valorisations complémentaires (diffusion dans la presse, expositions, activités de médiation) fera l'objet d'une cession de droit complémentaires.

## DOSSIER À DÉPOSER

La candidature doit comprendre :

- **un curriculum vitae** ou une biographie ;
- **un portfolio** présentant le travail déjà réalisé (20 pages A4 couleur et/ou noir & blanc maximum) ;
- **une note d'intention** rédigée en français répondant à la problématique du renouvellement des images des ruralités et des petites villes ;
- **une copie de la carte d'identité**, et de la carte vitale ;
- **un RIB** ;
- **pièces justificatives relatives** au statut du candidat (annexe 1).

L'ensemble du dossier est à adresser à :

[commande.photographique@developpement-durable.gouv.fr](mailto:commande.photographique@developpement-durable.gouv.fr)

Préciser dans l'objet du mail :

« Candidature – NOM – Révéler les territoires »

Copie :

**Pacôme Bertrand**, responsable de la mission photographique

[pacome.bertrand@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pacome.bertrand@developpement-durable.gouv.fr)

## ANNEXE 1

### LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR EN FONCTION DU STATUT

Personne physique majeure exerçant comme photographe professionnel

<b>L'identité</b>	(ressortissant français ou ressortissant de l'UE) — Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité — Un relevé d'identité bancaire comportant le code IBAN — Numéro de sécurité sociale
<b>La résidence en France</b>	(Au moins un document parmi les suivants) — Quittance de loyer — Justificatif de taxe d'habitation — Avis d'imposition ou certificat de non-imposition — Facture d'électricité ou de gaz
<b>Autre</b>	— L'attestation de dispense de précompte de charges sociales en vigueur délivrée par l'URSSAF (ou formulaire S2062) pour les personnes relevant du statut des artistes-auteurs

Personne physique majeure diplômée d'une école de photographie ou d'art (section photographie) depuis 2018 en FRANCE

<b>L'identité</b>	(si de nationalité française ou ressortissant de l'UE) — Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité — Un relevé d'identité bancaire comportant le code IBAN
<b>La résidence en France</b>	(au moins un document parmi les suivants) — Quittance de loyer — Justificatif de taxe d'habitation — Avis d'imposition ou certificat de non-imposition — Facture d'électricité ou de gaz
<b>Diplômé en France</b>	— La copie du diplôme obtenu en France d'une école de photographie ou d'art (section photographie) — Une lettre de motivation détaillant l'aspiration du jeune diplômé à développer un travail au long cours (1 page A4 maximum)



*Habitants de Xertigny, par Emmanuel du Bourg*



Liberté  
Égalité  
Fraternité

**EPAU** GROUPEMENT  
D'INTÉRÊT PUBLIC  
L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains

#### GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia, 1 place Carpeaux  
92055 La Défense cedex  
Tél. +33 (0)1 40 81 69 68

#### CONTACTS

Pacôme Bertrand, responsable de la mission photographique

[pacome.bertrand@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pacome.bertrand@developpement-durable.gouv.fr)

Jean-Baptiste Marie, directeur général, GIP Europe des projets  
architecturaux et urbains

[jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr)

Julien Moulard, directeur général adjoint, GIP Europe des projets  
architecturaux et urbains

[julien.moulard@developpement-durable.gouv.fr](mailto:julien.moulard@developpement-durable.gouv.fr)

Lancée à l'initiative de la ministre déléguée, chargée de la Ruralité, Françoise Gatel, la mission photographique « Révéler des territoires : regards de la ruralités contemporaines » est opérée par le Groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains dans le cadre de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines. Elle est menée grâce au soutien de la de la direction de la communication du ministère de l'Aménagement et de la Décentralisation et du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, de la Bibliothèque nationale de France, de la Cité de l'architecture et de la Banque des territoires.



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**(BnF)** Bibliothèque  
nationale de France

**CITÉ**  
ARCHITECTURE & PATRIMOINE



**an**  
**ct** agence nationale  
de la cohésion  
des territoires